

COMMUNE DE SAINT GERMAIN DE JOUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 31 mars à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Benjamin BERTRAND, Maire.

Présents : LASNET Sandrine, CHARPY Pierre adjoints – BERARD Teddy, DAG Esma, DELOCHE Manon, DINGER Adnan, DINGER Bayram, DINGER Suleyman, FERNANDEZ ROMERO Beatriz, HENNEUSE Doriane, HERLEDAN Enora, MARTINS DO REGO Samuel, VALAT Elodie, VAN DETH Nicolas.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants : 15

Date de convocation : 24 mars 2026

Secrétaire de séance : FERNANDEZ ROMERO Beatriz

OBJET : Création des commissions communales et désignation des membres.

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les commissions créées à l'initiative du Conseil Municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions municipales ci-dessous et d'en élire les membres.

Commissions permanentes :

- Commission : Budget – Finances
- Commission : Travaux – Entretien – Urbanisation
- Commission : Vie sociale
- Commission : Communication

Commissions temporaires :

- Commission : Bâtiment poste perception
- Commission : Terrain à Longefand (ancien stade)

Ceci étant exposé,

Considérant que Monsieur le Maire est le président de droit de toutes les commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de constituer les commissions suivantes :

Commissions permanentes :

- Commission : Budget – Finances
- Commission : Travaux – Entretien – Urbanisation
- Commission : Vie sociale
- Commission : Communication

Commissions temporaires :

- Commission : Bâtiment poste perception
- Commission : Terrain à Longefand (ancien stade)

DÉCIDE qu'au titre de l'article L.2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

PROCEDE à l'élection des membres des six commissions :

- **Commission : Budget – Finances** (suivi du budget – tarifs – impôts – ressources humaines – Etudes financements – planification) : responsables : BERTRAND Benjamin – Pierre CHARPY

Membres : Bayram DINGER, Teddy BERARD, Enora HERLEDAN, Doriane HENNEUSE

- **Commission : Travaux – Entretien – Urbanisme** : (suivi des projets – Entretiens – Forêt – Voirie - Bâtiments communaux – Zones de loisirs) : responsables : Pierre CHARPY – Sandrine LASNET

Membres : Esma DAG, Manon DELOCHE, Teddy BERARD, Suleyman DINGER, Elodie VALAT

Envoyé en préfecture le 13/04/2026

Reçu en préfecture le 13/04/2026

Publié le

Breil
LeVraut

ID : 001-210103578-20260331-11_26-DE

- **Commission : Vie sociale :** (Ecole – SLIS – Associations – Fêtes – CLIC) : responsables : Benjamin BERTRAND - Sandrine LASNET

Membres : Beatriz FERNANDEZ ROMERO, Elodie VALAT, Manon DELOCHE, Suleyman DINGER, Adnan DINGER.

- **Commission : Communication :** (Réseaux, Bulletin, Site Web, Réunion publique, Communication interne, Panneau Pocket, protection des données RGPD) : responsable : Benjamin BERTRAND

Membres : Nicolas VAN DETH, Enora HERLEDAN, Doriane HENNEUSE, Beatriz FERNANDEZ ROMERO, Esma DAG

- **Commission : Bâtiment poste perception :**

Elodie VALAT, Manon DELOCHE, Teddy BERARD

- **Commission : Terrain à Longefand (ancien stade) :**

Nicolas VAN DETH, Adnan DINGER, Samuel MARTINS DO REGO, Bayram DINGER, Elodie VALAT

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire
Benjamin BERTRAND

